



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du logement

Question écrite n° 86169

Texte de la question

Un rapport remis au Premier ministre en décembre 2005 décrit les problèmes liés à la forte hausse des prix du foncier et de l'immobilier dans les zones touristiques et les zones de montagne. Centrée sur la Haute-Savoie, l'étude passe en revue les causes du doublement des prix de l'immobilier et de l'augmentation de 90 % de la valeur des terrains à bâtir entre 1996 et 2004. L'une des causes réside dans l'impact des acquisitions immobilières d'origine suisse et anglaise, qui bénéficient d'une parité de pouvoir d'achat supérieure à l'euro et de conditions de crédit immobilier différentes. Constatant que les habitants locaux ne peuvent plus acheter et que les saisonniers ne peuvent plus se loger à proximité de leur lieu de travail, l'auteur propose notamment d'accroître les mises en chantier d'habitats collectifs et d'augmenter la construction de résidences principales, dont une partie à destination du logement aidé. Cette situation, constatée dans le massif alpin, commence aussi à toucher les Pyrénées au grand détriment des populations locales. En conséquence, compte tenu de cette situation inquiétante, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement de lui indiquer les mesures urgentes qu'il compte prendre au sujet de ce dossier.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86169

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2006, page 1746